

FEUILLETON.

La Bourse Mauve.

CONTE D'AMOUR. PAR JEAN RICHEPIN.

La septuagénaire baronne Marie-Thérèse de Braigautes, aujourd'hui, et depuis fort longtemps déjà, tout a fait retirée du monde, en a été pendant plus de trente ans une des reines indiscutées et indiscutables. Il va de soi qu'à ce titre elle a dû être en butte à bien des calomnies; et ainsi sa bonne réputation courrait grand risque, si jamais quelque Bussy-Rabutin s'avisa d'écrire pour nos arrière-neveux l'histoire amoureuse des Gables à notre époque. Mais, fût-ce en ne tenant aucun compte des légendes médisantes, il n'en reste pas moins acquis que l'aimable femme, même n'eût-elle pu de retour aucun de ses adorateurs, a été souvent, et beaucoup, et passionnément adorée.

Aussi faut-elle la première à sourire en prononçant. Autre chose, cette phrase, absolument invraisemblable dans sa bouche: —Moi, je n'ai été vraiment aimée qu'une seule fois en ma vie, une seule fois.

A quoi elle ajouta aussitôt, avec une spirituelle mélancolie: —J'avoue que ce n'est guère flatteur pour moi et peut-être ai-je le droit de trouver que ce n'est moins encore pour les hommes. Mais je n'y puis rien; la chose est telle, en toute sincérité, et je la dis comme elle est.

En tout cas, fit quelqu'un, cette antique fois où vous avez été vraiment aimée, cela doit faire un admirable roman d'amour, tout à fait extraordinaire et mouvementé.

—Admirable, en effet, répondit-elle, tout à fait extraordinaire, très simple, presque trop simple!

—On supplia la baronne de le conter; et voici, à peu près, comme elle le conta:

—En ce temps-là, l'idée me serait certes pas venue que je n'étais pas aimée. Des hommes de cœur s'étaient conduits, pour me comblér, en héros d'époque, des hommes d'esprit, en bêtes; des bêtes en gens d'esprit.

Si quelqu'un, alors, avait prétendu que je n'étais pas aimée, il eût fait rire. Et pourtant, cet homme avait raison. Car, des amoureux sans espoir, en réalité je n'en avais point, et lui-même n'en eût pas été un. Or, il n'y a d'amour véritable, je le sais aujourd'hui, que l'amour absolument désintéressé.

Il faut croire que je m'en doutais un peu; car, en somme, j'aurais pu être extrêmement heureuse, si j'en étais point. Peut-être aussi, ce qui est probable, souffrais-je de trop de bonheur. Toujours est-il que, de temps à autre, une grande tristesse me venait au cœur, un dégoût de ma royauté, de mes courtisans, un impérieux besoin de me soustraire à leur adoration fatigante. Je m'évadais de Paris à ces moments-là, et j'allais faire une retraite de solitude dans mon vieux manoir de Kergizloët, en plein pays bretonnant.

Une forêt et une laude, la mer à trois heures, le plus prochain village à deux heures de voiture, une ferme attenant au château et habitée par des gens qui ne parlaient pas un mot de français, une antique demeure sans le moindre confort, voilà qui m'était idéal.

Je passais là quinze ou vingt jours, parfois un mois entier, vêtue en homme et chassant. J'y arrivais, d'ailleurs, accompagnée d'un seul domestique, le brave Grignaud, ancien hussard qui avait servi d'ordonnance à mon père pendant vingt-cinq ans, et qui était la discrétion et la personne. Les fermiers, d'autre part, ne m'avaient jamais vue qu'en costume masculin.

Ainsi, au cas où le pays eût été peuplé, personne n'eût pu s'y douter qu'une femme était au manoir. Même pour le curé du village voisin, qui m'apercevait le dimanche à la messe, j'étais M. le baron, comme je l'étais pour les mouettes que je fusillais sur la grève et pour les lièvres que je chassais à courre dans la laude.

Le manoir était planté sur un petit roc, au haut d'un douneau, un reste de tour en ruines qu'on voyait de loin. Je ne risquais donc pas de m'égarer, quand la chasse m'entraînait plus que de raison. De tous les bouts de la laude et de tous les promontoires de la grève, je revenais sans peine vers la tour. J'y aurais aisément retrouvé mon chemin si je n'étais perdue dans la forêt. Mais je n'y avais guère de chance, si ce n'est m'y aventurer, grimpant, grimant de forêt, d'autant qu'elle était extrêmement épaisse et sauvage, sans un sentier, sans une route étroite, peu propice à la galopade sous de branchages bar.

Les rares jours où l'envie me prenait d'y pénétrer, je n'y allais

qu'avec le brave Grignaud, qui tenait son cheval et le mien par la figure, tandis que je m'amusaiss à jouer l'explorateur en m'enfonçant dans les fourrés. Mais, pour tout dire, et quoique je fusse plutôt vaillante et que je ne craignais pas, ces vivants hérissés d'épines, ces épines et de rongiers, me faisaient presque peur.

Il faut ajouter, à la décharge de mon courage ainsi ébranlé, que Grignaud lui-même, tout ancien hussard qu'il était, n'aimait pas ces noircisseurs impénétrables. Les gens de la ferme lui avaient affirmé, et il me répétait, qu'il y avait là des loups-garous.

—Je sais bien, grognait-il dans sa grosse moustache, qu'un loup, garou ou pas garou, n'est pas pour épouvanter Mme la baronne. Mais enfin, ça ne fait rien. Mieux vaudrait, en tout cas, le rencontrer en rase campagne, avec du champ pour le charger. Ici, dans cette ténacité de plantes, on n'aurait certainement pas la place de le mettre au bout du fusil.

(La fin à demain.)

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 47.757.—Cout civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. Succession d'Augustin Nicholas Toqué.

AMUSEMENTS.

WEST END.

Grands Concerts tous les soirs. —Par l'orchestre de Concert de— PAOLETTI.

—AU PARC AUDUBON

Les mercredi et samedi, de 2 à 4.30 P. M.

25 cent-1 mois

Grand Concert tous les Soirs

—AU—

FORT ESPAGNOL

—PAR LA CELEBRE—

Bande de Marine de Torsiello.

Changement de programme tous les soirs.

Trains à 11 heures P. M.

Le dernier train quittera à 11 heures P. M.

25 cent-1 mois

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Fleming. Vrs du défunt

No 48.763. Cout civile de District pour la Pa-

roisse d'Orléans—Division A.

Ue tall Cottage amélie dans le Prélatins Dis-

trict, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile

de District, pour la paroisse d'Orléans, Division

A, daté et signé le 20 avril 1896, est octroyé

à J. L. Onorato, écha leur ordre, la succession

de l'Orléans, à l'encan, entouré de toutes les accom-

modations. No 2511 rue St-Laurent, com-

mune, avec en vertu de l'Ordre de l'Orléans

LE PLUS GRAND D'AMÉRIQUE,

Le Piano Emerson.

Meilleure Qualité, le son le plus doux, le plus durable.

Prix modeste. Conditions faciles.

JUNIOR HART, SEUL AGENT

1001 RUE DU CANAL.

715 RUE DU CANAL.

Et par conséquent les plus durables et les meilleurs

leurs marchés. Ne pouvant s'acquies que de la

bonne et vieille maison de

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

L. MONROSE,

Agent Général d'Assurances.

30 Rue Carondelet.

Représente Commercial Union Assurance Co., Limited, Londres.

The Greenwhich Insurance Co., New York.

London Assurance Corporation

1er sept-1 an

PHOENIX

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE HARTFORD, CONN.

Actif, valeur réelle. \$3,000,000

Wm. M. Bailey, Président. Geo. A. Smith, Vice-Président.

Wm. M. Bailey, Secrétaire et Trésorier.

307 RUE CARONDELET-TELEPHONE 329.

Compagnie d'Assurances du Sud

Capital payé. \$100,000

Reserves. \$100,000

Wm. M. Bailey, Secrétaire et Trésorier.

307 RUE CARONDELET-TELEPHONE 329.

Magasin du Bon Marché

61 Rue Royale

(NOUVEAU NO. 313)

F. A. BRUNET.

Horloger, Bijoutier, Joaillier

Marchand de Montres, Pendules, Orfè-

vres, Lunettes, Diamants et Bijouterie

de toutes descriptions.

Cannes et Ombrelles à pousse d'or et

argent.

Achat et échange de vieux or et argent.

Montres et Bijoux de toutes sortes res-

tés par des ouvriers expérimentés.

144-40th-1st

Dernier Modèle de la Maison

LEOITY

8, Place de la Madeleine

Paris

Corsets

L. O. T. Y.

Parfaitement moulés, Hy-

gènes et d'usage unique, sont adoptés par

les dames les plus distinguées.

On peut se procurer directement à Paris

Les dames sont priées d'écrire à Mlle

LEOITY ou de venir chez elle, 8, place de la

Madeline.

BANDAGES HERNIAIRES

Adaptés avec perfection à tous les cas. Appli-

cation pour différents systèmes de hernies

façonnés sur commande. Un magasin une grande

variété de bandages et de bandes.